

CENTRE AFRICAIN D'ETUDES SUPERIEURES EN GESTION



DIPLOME



Vu le Traité instituant l'Union Economique et Monétaire Ouest-Africaine (UEMOA)

Vu l'Acte n° 34/79/CE portant création du Centre Africain d'Etudes Supérieures en Gestion (CESAG)

Vu les Protocoles de rétrocession du CESAG à la BCEAO par la Communauté Economique de l'Afrique de l'Ouest (CEAO) et la République du Sénégal

Vu le Rapport de délibération du Jury en date du 17 janvier 2005

Le Directeur Général du Centre Africain d'Etudes Supérieures en Gestion certifie que

Monsieur NOUGTARA Boujingo Jacob Alexandre

né le 22 janvier 1977 à Ouagadougou (Burkina Faso)

a satisfait aux exigences du Programme de la Maîtrise Professionnalisée de Techniques Comptables et Financières.

En foi de quoi, le Président du Conseil d'Administration lui décerne, pour jouir de tous les droits, prérogatives et privilèges qui y sont attachés, le présent

DIPLOME DE MAITRISE PROFESSIONNALISEE DE TECHNIQUES COMPTABLES ET FINANCIERES

(MPTCF)

Dakar, le - 3 JUN 2005

Le Directeur Général



Patrice KOUAME

Le Président du Conseil d'Administration



Charles Konan BANNY

N° 0 2 2 4 0